

PRINCIPES GENERAUX ET ETHIQUE

L'exigence d'éthique se décline comme l'obligation de chaque citoyen concerné par **RA.C.I.N.N.** à se conformer aux règles préalablement établies et dont certaines sont clairement énoncées, ainsi qu'aux valeurs communes selon le contexte et la position de chacun dans la société.

L'éthique ne se limite pas au respect des lois. Elle s'étend à un ensemble de comportements à forte connotation morale. Elle dicte aux membres ce qu'ils doivent faire afin de vivre comme il se doit, en évitant tout acte susceptible de porter atteinte au droit et à la morale.

RA.C.I.N.N. est ouvert à tous les nigériens, particulièrement à ceux d'entre eux qui désirent faire acte de candidature aux prochaines élections et qui partagent l'idéal d'une société de justice et de progrès social. Les candidats concernés par cette charte s'engagent à se mettre au service de la Nation sur la base des principes ci-après énoncés :

1. L'intérêt de la patrie est au-dessus de toute autre considération partisane ou personnelle ;
2. Le respect des droits de l'Homme et des principes démocratiques, c'est-à-dire faire la promotion de l'Etat de droit et encourager la participation populaire à la gestion de l'Etat par le biais du suffrage universel ;
3. La reconnaissance de la primauté de nos valeurs de civilisations, particulièrement celles relatives à l'honneur, à l'humilité et à l'honnêteté comme code de conduite publique ;
4. La condamnation et la dénonciation de tout acte de corruption, des infractions et de l'impunité qui y est liée ;
5. La promotion de l'équilibre entre les hommes et les femmes dans les institutions publiques et privées ;
6. La pratique et la diffusion d'une culture de paix et de civisme parmi les masses.